

Lettre de cadrage budgétaire budget 2012

Commission des finances du 6 septembre 2011

CA du 16 septembre 2011

Table des matières

Lettre de cadrage budgétaire budget 2012.....	1
I- Evaluation des ressources : masse salariale, dotation de fonctionnement, contrat quadriennal et ressources propres.....	2
1- L'évaluation de la dotation de l'établissement	2
<i>Tableau 1- Dotation de l'Etat.....</i>	<i>2</i>
2- Les ressources propres.....	3
<i>Tableau2- Ressources propres Lille 1.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 3- Ressources propres Recherche.....</i>	<i>4</i>
3- Ressources de transfert.....	4
<i>Tableau 4- ressources de transfert.....</i>	<i>4</i>
3- Crédits de sécurité.....	4
4- Ressources disponibles	5
<i>Tableau 5- Ressources 2012.....</i>	<i>5</i>
II- Evolution des charges d'infrastructure, de personnel et des charges spécifiques	5
1-Masse salariale.....	5
<i>Tableau 6- Evolution de l'enveloppe indemnitaire.....</i>	<i>6</i>
2- Charges d'infrastructure.....	6
<i>Tableau 7- Dépenses de fluides, nettoyage et chauffage.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 8- Dépenses pour la logistique et l'entretien général.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 9- Charges spécifiques.....</i>	<i>7</i>
III- Choix de politique.....	7
1.- La recherche et l'innovation au service du développement économique et social.....	8
2- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international.....	8
3- Des ressources au service de l'ambition.....	8
4-La qualité de vie et de travail.....	9
5-Pilotage.....	9
6- Dotations aux UFR, écoles et instituts.....	9
IV- Bilan	9
<i>Tableau 10- Evolution des dotations budgétaires 2007-2011 et proposition 2012</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 11- Propositions budgétaires 2012.....</i>	<i>12</i>

La procédure budgétaire commence avec l'élaboration d'une lettre de cadrage. Celle-ci donne une prévision des ressources de l'université Lille 1 — hors ressources propres des composantes — et des dépenses qui relèvent du budget centralisé (charges d'infrastructures, charges spécifiques) pour l'année 2012. Elle propose ensuite le cadrage nécessaire pour l'élaboration de leur budget par les composantes, les services centraux et communs.

Le budget 2012, en mode RCE, intègre un volet masse salariale. La lettre de cadrage ne traite pour l'instant que globalement de cette masse.

I- Evaluation des ressources : masse salariale, dotation de fonctionnement, contrat quadriennal et ressources propres

1- L'évaluation de la dotation de l'établissement

Les moyens de l'Etat, pour 2011, ont été attribués aux universités de façon forfaitaire ; 1,5% d'augmentation pour les unes (dont Lille 1), 3% pour les autres et le modèle SYMPA d'allocation des moyens n'a pas été utilisé.

L'information disponible aujourd'hui incite à la plus grande prudence dans l'élaboration du budget 2012 et à ne retenir que les montants notifiés au titre de l'année 2011.

Tableau 1- Dotation de l'Etat

	2011	2012
Masse salariale fonction publique	140 827 362	140 827 362
Masse salariale sur dotation de fonctionnement (ATER, doctorants, primes enseignement)	11 186 759	11 186 759
Dotation de fonctionnement	28 065 944	28 065 944
Droits d'inscription	1 500 000	1 500 000
Bonus RCE	461 086	461 086
Aide sociale	378 145	378 145
Bonus quadriennal	1 250 000	1 250 000
crédit sécurité	1 400 000	1 000 000
Aide au handicap	55 000	55 000
Total	185 124 296	184 724 296

Ce tableau appelle quelques remarques.

- Il est rappelé que la dotation de fonctionnement inclut la DGF de l'IUT (2 438 180 € dans les budgets antérieurs).
- La dotation globale n'est pas fléchée, comme l'étaient auparavant la DGF et le contrat quadriennal. *La logique est bien celle d'un budget global, comme en 2010,*

qu'il appartient à l'établissement de répartir en fonction de ses choix politiques et de son projet d'établissement.

- Le budget 2012 intègre des ressources négociées avec le ministère : un «bonus quadriennal» de 1 250 000 € et un bonus RCE de 461 086 €.
- Lors du débat sur l'adoption des nouvelles mesures, il avait été indiqué que la gestion de la masse salariale permettrait à l'établissement de bénéficier des marges de manœuvre alors dévolues à l'Etat. Même avec une gestion très fine des emplois, ceux-ci ne sont pas utilisés en totalité du premier janvier au 31 décembre. Cette masse salariale non utilisée peut abonder le budget pour financer, en fonctionnement ou en investissement, les autres projets de l'établissement. C'est le principe de fongibilité asymétrique. *Il est donc proposé de consacrer environ 0,4% de la masse salariale Etat, soit 560 000 €, pour accompagner tout particulièrement les politiques sociales et de l'emploi de l'établissement.*

2- Les ressources propres

Lille 1 bénéficie d'autres financements. Il s'agit d'abord de subventions des autres organismes publics (Conseil régional, Conseil général, FEDER, FSE). Il s'agit ensuite de ressources comme la taxe d'apprentissage, les recettes de formation continue, de conventions de recherche. Une partie de ces ressources est attribuée directement à l'université, et finance les activités communes et transversales (dépenses de formation par exemple). L'autre est attribuée aux différentes composantes (UFR, écoles, instituts ou services centraux et communs) et apparaîtra dans leurs budgets respectifs.

Le tableau 2 récapitule le montant des ressources propres, hors recherche, qui ne relèvent pas spécifiquement des composantes (services, UFR, écoles et instituts) : elles sont générées par la mise à disposition de personnels pour la gestion du DUSVA, les diverses délégations dans les organismes de recherche ou d'évaluation, les produits financiers. La recette IUFM disparaît. La baisse de trésorerie induit une forte baisse des produits financiers.

Tableau2- Ressources propres Lille 1

	2010	2011	2012
personnel DUSVA	80 000	80 000	80 000
délégations	100 000	100 000	100000
TA université	50 000	50 000	50000
produits financiers	300 000	200 000	20 000
mise à dispo personnel	70 000	70 000	100000
recette IUFM	110 000	110 000	0
	710 000	610 000	350 000

Pour la recherche, l'établissement dispose des ressources générées par le préciput ANR et par la gestion des contrats (prélèvement de 4% sur les contrats). Il est envisagé une légère augmentation du préciput ANR.

Tableau 3- Ressources propres Recherche

	2010	2011	2012
gestion des contrats	225 000	225 000	225 000
preciput ANR	280 000	280 000	305 000
	505 000	505 000	530 000

3- Ressources de transfert

Une contribution forfaitaire aux charges communes, calculée sur une assiette correspondant à 10% du montant des crédits de taxe d'apprentissage, de formation continue est demandée aux composantes de Lille 1. Cette contribution est calculée sur les recettes effectives de l'exercice de l'année n-2. Elle couvre une partie des charges spécifiques, de logistique ou de personnel, qui sont loin d'être financées par la dotation ministérielle. Pour les deux composantes de formation continue, SUDES et CUEEP, lesquelles financent une part importante de salaires sur leurs ressources propres, l'assiette de prélèvement est réduite respectivement de 1 et 2 millions €. S'y ajoute une contribution forfaitaire spécifique de l'IUT.

Ces ressources de transfert sont en baisse importante depuis quelques années. Elles devraient pourtant augmenter avec les charges communes. Il est donc proposé de rétablir le prélèvement de 10% sur les ressources propres hors taxe d'apprentissage et formation continue. Cela permet d'accroître les ressources disponibles de 180 000€.

Les ressources de transfert sont les suivantes.

Tableau 4- ressources de transfert

	2010	2011	2012
contribution de la TA et FC aux charges communes	898 009	899 123	814 447
contribution IUT	180 000	180 000	180 000
contribution par prélèvement de 10% sur autres ressources hors recherche			180 000
	1 078 009	1 079 123	1 174 447

3- Crédits de sécurité

Le ministère a alloué 1 million de crédits de sécurité en 2010 et 1,4 en 2011, mais il a été souligné que cette dotation était exceptionnelle. Pour le budget 2012, on retient donc le montant 2010. Cette dotation, fléchée, est donc entièrement consacrée aux travaux de grosse maintenance et de mise en sécurité.

4- Ressources disponibles

Il est proposé d'ouvrir le budget à hauteur de 186 778 743 €.

Tableau 5- Ressources 2012

	2011	2012
Dotation globale	184 724 296	184 724 296
Ressources propres	350 000	350 000
Ressources propres recherche	505 000	530 000
ressources de transfert	1 079 123	1 174 447
Total	186 658 419	186 778 743

II- Evolution des charges d'infrastructure, de personnel et des charges spécifiques

Ce sont, pour l'essentiel, les charges obligatoires de l'université.

1-Masse salariale

Le poste le plus important est celui des *charges de personnel*.

La masse consacrée aux *emplois de titulaires et à ceux relevant du titre 3* (ATER, doctorants etc.) s'élève à 156 385 239€.

La masse consacrée aux *emplois sur budget propre* de l'université (hors UFR, écoles et instituts et laboratoires correspond au paiement par les services centraux de salaires et de charges pour des emplois gagés, contractuels ou des vacations de personnels qui sont mis à disposition des différentes composantes de Lille 1. L'évolution des charges de personnel a été extrêmement importante depuis l'exercice 2006. Plusieurs facteurs en sont à l'origine : les dépenses pour les emplois gagés se sont accrues du fait de l'augmentation de la cotisation patronale de pension civile et de l'effet du glissement vieillesse technicité (GVT) ; les dépenses d'emplois contractuels sont affectés par la mise en place de la politique des emplois contractuels ; l'augmentation des dépenses (grille des salaires, régime indemnitaire, politique de maintien de la plupart des emplois) se compensent progressivement par la transformation de ces emplois en emplois d'Etat. Des recrutements de contractuels pour des fonctions d'encadrement ont dû être aussi effectués (hygiène et sécurité, logistique). Un choix politique fort de l'établissement doit être de les stabiliser puis de les réduire. L'ensemble de ces éléments conduit à une prévision de dépenses de 4 800 000€.

La politique indemnitaire des personnels AITOS a été conduite jusque 2110 sur la base d'une enveloppe indemnitaire allouée par l'Etat. Ses principes — alignement des indemnités des BIATOS sur le régime le plus favorable, ITRF ou ASU, effort particulier pour les catégories C, mise en œuvre d'un régime indemnitaire des personnels contractuels — ont été présentés devant le CTP. Avec les RCE l'établissement est devenu totalement autonome dans la mise en œuvre de cette politique. L'enveloppe indemnitaire est intégrée dans sa masse salariale ; elle apparaît donc dans son budget, et surtout, il a la possibilité d'abonder cette politique.

L'engagement de la Présidence était de viser une augmentation globale de l'enveloppe indemnitaire de 20% de 2009 à 2011. L'objectif a été tenu. Il est proposé de consacrer 285 K€ supplémentaires en 2012, pour poursuivre cette politique (+10%).

Tableau 6- Evolution de l'enveloppe indemnitaire

	2008	2009	2010	2011	2012
Total	2 227 500	2 379 359	2 528 827	2 855 500	3 140 500
		6,8%	6,2%	12,9%	10%

2- Charges d'infrastructure

Les charges d'infrastructure couvrent les dépenses d'infrastructure (chauffage, nettoyage, fluides), d'entretien général (petite maintenance), de sécurité (surveillance des bâtiments). Elles sont relativement maîtrisées, mais elles continuent d'augmenter et des efforts supplémentaires s'imposent.

Les dépenses de fluides, nettoyage et chauffage sont globalement en augmentation sensible (on envisage 6,5% entre 2011 et 2012). Le départ du CUEEP de la rue Angellier permet de compenser.

Tableau 7- Dépenses de fluides, nettoyage et chauffage

	réalisé 2010	BP 2011	2012
Nettoyage	2 285 464	2 222 350	2 366 803
Chauffage	2 039 246	1 920 000	2 044 800
Electricite	1 910 976	1 357 000	1 445 205
gaz	102 102	170 000	181 050
eau	673 536	315 000	335 475
telephone	65 000	65 000	69 225
angellier	250 000	125 000	0
infrastructure IEMN	313 000	313 000	313 000
sous total fluides	7 639 324,00	6 487 350,00	6 755 558,00

Les dépenses de logistique sont augmentées de 6,5%. La ligne développement durable pour accompagner la politique mise en œuvre dans ce domaine est maintenue.

D'importants travaux de *maintenance et de sécurité* doivent être réalisés sur le campus de la cité scientifique. La plus grande partie sera financée dans le cadre du plan Campus, mais certains devraient continuer à faire l'objet de crédits spécifiques de l'Etat, au titre de la sécurité (2,5 millions € en 2009, 1 million € en 2010, 1,4 en 2011). Lille 1 consacre habituellement 800 K€ à des dépenses de maintenance. Cet effort ne peut être poursuivi. Il est proposé d'abonder l'enveloppe attendue de l'Etat à hauteur de 376 400 €, en particulier pour accompagner des opérations dans les laboratoires de recherche. Si des investissements importants devaient être faits, il serait proposé un prélèvement sur le fonds de roulement.

Au total les charges d'infrastructure s'élèvent à 9 981 207€.

Tableau 8- Dépenses pour la logistique et l'entretien général

	2010	2011	2012
contrat sécurité	360 000,00	383 343,00	406 100
maintenance et sécurité	1 800 000,00	1 800 000,00	1 376 400,00
contrats entretien	827 462,00	827 462,00	850 000
Gestion du DUSVA	500 000,00	510 000,00	543 150,00
developpement durable		50 000,00	50 000,00
Total charges logistiques	3 487 462,00	3 570 805,00	3 225 650,00
Total charges infrastructure	11 126 786,00	10 058 155,00	9 981 208,00

3- Charges spécifiques

Elles comprennent de nouvelles charges apparues en 2011 : assurances (200 000€ sur un total de 289 945€, le solde étant pris en charge par les composantes), commissaire aux comptes, coût d'établissement des fiches de salaires par la direction régionale des finances publiques. Le montant des cotisations est augmenté ; les autres charges restent au niveau antérieur.

Tableau 9- Charges spécifiques

	2010	2011	2012
Assurances			200 000,00
Commissaire aux comptes			50 000,00
Fiches salaire direction des finances publiques			60 000,00
Cotisations	10 000,00	12 000,00	20 000,00
PRES	30 000,00	30 000,00	30 000,00
remboursement boursiers	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	190 000,00	192 000,00	510 000,00

III- Choix de politique

Les estimations qui viennent d'être faites l'ont été dans l'optique de l'élaboration d'un budget « sincère et véritable », même si l'exercice de prévision est toujours difficile. Il s'agit d'avoir la meilleure évaluation possible des charges et des recettes qui sont supportées par Lille 1, hors ressources propres de ses composantes, afin d'apprécier les modalités d'équilibre du budget.

Une part importante des dépenses, de l'ordre de 60% des dépenses hors salaires, correspond aux choix du projet d'établissement : Recherche et valorisation, Formation tout au long de la vie, Ressources, Qualité de vie et de travail, Pilotage. Le tableau 11, en fin de texte, propose donc une répartition des dépenses de Lille 1, en fonction de ces grandes orientations (colonnes 1,2 et 3).

C'est en fonction de ce projet d'établissement qu'il est demandé aux conseillers de procéder aux premiers arbitrages de la lettre de cadrage. Sur cette base, les composantes seront amenées à proposer des avant projets de budget.

1.- La recherche et l'innovation au service du développement économique et social

Le budget « recherche, écoles doctorales et valorisation » a été ouvert à hauteur de 4620 K€ en 2011. Il est proposé d'ouvrir à hauteur 4730 K€, et de consacrer dans cette dotation 150 K€ à l'appui des écoles doctorales. Il appartiendra au Conseil scientifique de proposer les principes de répartition de ces crédits.

Rappelons que la recherche bénéficie aussi de dépenses engagées par d'autres composantes et services; il s'agit en particulier :

- des dépenses du SCD (environ 1 840 000 au titre de 2011) lesquelles sont pour une part importante orientées vers la recherche (environ 80%),
- des dépenses d'infrastructure évaluées à plus de 10 M € : elles sont proportionnelles à la surface, et la recherche représente actuellement près de 34% des surfaces du campus.

2- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international

Les crédits alloués à la formation tout au long de la vie, gérés par la cellule formation, s'élevaient à 972 375 € en 2008. Depuis, un effort important a été réalisé grâce notamment aux crédits du plan licence. Ceux-ci ont un poids important dans l'attribution des moyens par le ministère. Lille 1 est engagée dans une politique active de FTLV et veut en particulier développer les actions d'accompagnement des étudiants et la rénovation des matériels pédagogiques.

Les crédits ouverts en 2011 s'élevaient à 4 605 000€. Il est proposé d'attribuer cette année 4 910 000€. Une partie importante de cette enveloppe est consacrée au financement des heures complémentaires et au référentiel des tâches (3 410 000€). Un effort de réduction des heures complémentaires devra être mené par les composantes.

On peut faire la même distinction que pour la recherche et distinguer les dépenses indirectes : SCD (20% pour la formation) et dépenses d'infrastructures (54%) etc.

3- Des ressources au service de l'ambition

Le budgets 2009, 2010 et 2011 ont permis une augmentation importante du *budget du SCD* (+550 K€) pour lui permettre de se rapprocher des standards des services de documentation des grandes universités scientifiques et pour faire face à l'augmentation des charges, notamment des abonnements en ligne indispensables à notre activité de recherche. Cette augmentation a permis aussi d'engager un rééquilibrage des dépenses en faveur des SHS grâce à des abonnements nouveaux. Pour 2012, il est proposé une nouvelle augmentation et de passer à 1 720 000 €, qui permettra simplement de faire face à l'augmentation des coûts d'abonnement et de faire face aux dépenses supplémentaires induites par la localisation provisoire du SCD dans de nouveaux bâtiments.

Les dépenses au titre des *TICE* ont été extrêmement importantes tout au long du quadriennal 2006-2009, ainsi qu'en 2010 et 2011. Il est proposé d'ouvrir les crédits à hauteur de 560 K€ au budget primitif, ce qui représente une légère diminution. Néanmoins, en cas d'un besoin important d'équipement, le financement en serait assuré, comme cela a été le cas en 2011. Il est proposé de maintenir les dépenses de gestion du CRI et de logiciels et redevances au même niveau qu'en 2010.

4-La qualité de vie et de travail

Depuis le budget 2007, des efforts particuliers ont été faits en faveur de *la vie étudiante* (+38 K€ en 2007, + 20 K€ en 2008, +10 K€ en 2009, +14 K€ en 2010, mais il n'a pas eu de progression en 2011). Il est proposé de maintenir le même budget (315 K€).

La *politique du sport (SUAPS)* est accompagnée, notamment dans le cadre de l'opération Campus. Les marges de manœuvre ne permettent pas cependant une augmentation budgétaire, qu'il est proposé de maintenir à 92 K€.

L'espace *Culture et le Centre International*, n'ont pas vu leurs ressources augmenter depuis 2005. Il est proposé le maintien de ces budgets.

Il est proposé que la *politique égalité femme homme* fasse toujours l'objet d'un accompagnement spécifique de l'établissement, avec un budget ouvert à hauteur de 20 K€.

De 2007 à 2010, *le budget du SCAS* a augmenté de 75 K€, passant de 170 K€ à 245 K€ dont 20 000€ consacrés à l'hygiène et la sécurité. Il est proposé de stabiliser le budget 2011 à ce niveau. S'ajoutent à ce budget les ressources transférées par l'Etat pour la mise en œuvre de la politique sociale dans le cadre RCE. Il est donc proposé l'ouverture du budget à hauteur de 600K€ (+ 70K€)

Le budget de *la formation continue du personnel* a lui aussi nettement augmenté depuis 2007, passant de 118K€ à 200 K€. Il est proposé maintenir le budget.

5-Pilotage

Il est proposé de maintenir le budget de *l'administration générale*. Le budget 2011 intégrait les dépenses relatives au commissaire des comptes, maintenant décomptés dans les charges spécifiques.

Le budget *équipement des services centraux* a été augmenté en 2010 (+ 30 K€) puis diminué en 2011. On maintient le budget au niveau 2011.

Le budget de la *communication* a augmenté un peu depuis 2008 (+20 K€, soit 14%) et un effort important a été fait en matière de recrutement de personnels. Compte tenu de l'importance de cette politique pour Lille 1, il est proposé de maintenir le budget à hauteur de 161 K€.

6- Dotations aux UFR, écoles et instituts.

Les conseillers disposeront des avant projets des budgets des UFR, écoles et instituts, accompagnés d'une note politique.

Le CA doit décider d'abord de l'enveloppe globale attribuée à l'ensemble de ces composantes.

Il est proposé de maintenir l'enveloppe attribuée l'an dernier, en ouverture primitive. Dans l'hypothèse d'une augmentation de la dotation de fonctionnement, la dotation des composantes pourrait être augmentée dans la même proportion.

IV- Bilan

Le tableau 10 situe les choix proposés dans la perspective de l'évolution des dotations budgétaires depuis 2007. Le tableau 11 récapitule les propositions budgétaires.

Deux remarques finales.

- A ce stade, les ressources propres des différentes composantes de Lille 1 ne sont pas intégrées ; elles le seront après les votes des budgets des services centraux et communs et des UFR, écoles et instituts.
- La lettre de cadrage propose des choix en matière budgétaire ; l'accompagnement de certaines politiques se fait aussi en prenant en compte l'évolution des emplois.

Tableau 10- Evolution des dotations budgétaires 2007-2011 et proposition 2012

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recherche	4 668 339 (*)	4 636 733 (*)	4 653 987 (*)	4 671 686	4 620 556	4 730 000
FTLV	974 000	1 077 375	1 244 735	1 500 000	1 500 000	1 500 000
SCD	1 019 147	1 022 135	1 326 373	1 426 373	1 570 000	1 720 000
TICE hors recherche	675 000	675 000	675 000	600 000	600 000	560 000
Vie Etudiante	275 000	295 000	305 000	315 000	315 000	315 000
SUAPS	72 814	72 814	82 814	92 814	92 814	92 000
Culture	102 500	102 500	102 500	103 000	103 000	103 000
RI	120 465	120 465	110 385	110 500	110 500	110 000
Egalité femmes hommes					20 000	20 000
SCAS	170 000	200 000	225 000	245 000	245 000	245 000
Formation du personnel	118 122	138 122	140 943	175 943	200 000	200 000
Administration générale	612 000	612 000	612 000	612 000	620 000	620 000
Equipement services centraux	138 289	138 289,00	138 289	168 289	155 000	155 000
Communication	141 323	161 323	161 323	161 323	161 323	161 019

(*) Jusque 2009 la dotation recherche était supérieure de 95 000 €. Mais cette somme était prélevée directement à la source en tant que contribution des laboratoires aux dépenses d'infrastructure (1€ par m²).

Tableau 11- Propositions budgétaires 2012

1	2	3	4	5	6
			BP 2010	Budget ouvert 2011	Budget 2012
Recettes			32 875 668,00	34 644 883,00	186 778 743
	Charges de personnel				
		Masse salariale			150 973 066,00
		évolution politique indemnitaire	0,00	326 673	612 173,00
		Salaires et charges sur budget univers	3 900 000,00	4 559 000,00	4 800 000,00
	total		3 900 000,00	4 885 673,00	156 385 239,00
Charges de l'établissement	Charges d'infrastructure	fluides, nettoyage, chauffage	6 545 000,00	6 487 350,00	6 755 557,00
		maintenance, sécurité	1 800 000,00	1 860 000,00	1 376 400,00
		Contrats entretien	827 462,00	827 462,00	850 000,00
		contrats sécurité	360 000,00	383 343,00	406 100,00
		participation DUSVA	500 000,00	510 000,00	543 150,00
		developpement durable		50 000,00	50 000,00
		Total infrastructures	10 032 462,00	10 118 155,00	9 981 207,00
	Charges spécifiques				
		Assurances			200 000,00
		Commissaire aux comptes		150 000,00	50 000,00
		Salaires direction finances publiques			60 000,00
		cotisations	10 000,00	12 000	20 000,00
		PRES	30 000,00	30 000	30 000,00
		remboursement boursiers	150 000,00	150 000	150 000,00
		Total charges spécifiques	190 000,00	342 000	510 000,00
	Recherche, ED, valorisation	Total Recherche	4 671 686,00	4 620 556	4 730 000
	Formation				
		Formation tout au long de la vie	1 500 000,00	1 500 000	1 500 000,00
		HC/Primes	2 965 000,00	3 105 000	3 410 000,00
		Total Formation	4 465 000,00	4 605 000,00	4 910 000,00
	Ressources				
		SCD	1 426 373,00	1 570 000	1 720 000,00
		TICE	600 000,00	600 000	560 000,00
		gestion CRI	65 000,00	65 000	65 000,00
		logiciels et redevance logicielles	145 000,00	145 000	145 000,00
		Total ressources	2 236 373,00	2 380 000	2 490 000
	Qualité de vie et de travail				
		Vie étudiante	315 000,00	315 000	315 000,00
		SUAPS	92 814,00	92 814	92 000,00
		Espace Culture	103 000,00	103 000	103 000,00
		Centre International	110 500,00	110 500	110 000,00
		Egalité femmes/hommes		20 000	20 000,00
		SCAS	245 000,00	499 584	580 000,00
		hygiene et sécurité		20 000	20 000,00
		FC des personnels	175 943,00	200 000	200 000,00
		Total qualité de la vie et de travail	1 042 257,00	1 360 898,00	1 440 000,00
	pilotage				
		administration générale	612 000,00	620 000	620 000,00
		équipement serv centraux	168 289,00	155 000	155 000,00
		communication	161 323,00	161 323	161 019,00
		Total Pilotage	941 612,00	936 323	936 019
	UFR, écoles et instituts				
		DGF composantes	1 910 098,00	1 910 098,00	1 910 098,00
		IUT	2 438 180,00	2 438 180,00	2 438 180,00
		Télécom Lille 1	1 048 000,00	1 048 000,00	1 048 000,00
		Total UFR, écoles, instituts	5 396 278,00	5 396 278	5 396 278
	Choix politiques		18 753 206,00	19 299 055,00	19 902 297,00
Total Dépenses			32 875 668,00	34 644 883,00	186 778 743,00
Ecart Recettes dépenses			0,00	0,00	0,00

